

fera voir quand ils seront à Tadoussac. J'ai tout pouvoir de traiter avec M. de Champlain, comme je vous le ferai voir.

Pour le fait de donner un vaisseau, je ne le puis faire, mais vous pourrez assurer du passage en Angleterre, & d'Angleterre en France ; ce qui vous gardera de retomber entre les mains des Anglois, auquel danger pouviez tomber.

Et pour le fait des Sauvages, je ne les puis accorder, pour raisons que je vous ferai savoir, si j'ai l'honneur de vous voir ; pour le fait de sortir armes et bagages & pelleteries, j'accorde que ces messieurs sortiront avec leurs armes, habits et pelleteries à eux appartenans ; et pour les soldats leurs habits chacun, avec une robe de castor, sans autre chose ; et pour le fait des Pères, ils se contenteront de leurs robes et livres

Ce que nous promettons faire ratifier par mon frère Général pour la flotte pour Sa Majesté de la Grande-Bretagne.

L. KERTK.—THOMAS KERTK.

Et plus bas est écrit :—

Les susdits articles accordés avec les Sieurs de Champlain & du Pont, tant par les frères Louis & Thomas Kertk, je les accepte & ratifie & promets qu'ils seront effectués de point en point. Fait à Tadoussac, ce 19 Août, style neuf, 1629.

DAVID KERTK.

Avec paraphé.

---

## PAULIN,

### OU LES HEUREUX EFFETS DE LA VERTU.

Mes économies avaient produit, par les soins généreux de mes hôtes Bertrand, qui faisaient valoir mes épargnes entre les mains de gens probes, un capital d'environ huit mille francs. Les amans ne se déguisent rien ; Henriette regardait cette somme, jointe à celle qu'elle avait elle-même économisée, et le cadeau de nocce qu'elle attendait de son oncle, comme des moyens sûrs de nous former un établissement avantageux. La connaissance qu'elle avait de mon inclination à obliger lui faisait prendre l'alarme sur l'intérêt que je paraissais prendre au sort du malheureux capitaine. Cette alarme n'était pas sans fondement, et je dois avouer que sitôt que je fus instruit que moyennant deux mille écus, M. Wilths serait hors de tout embarras, ma résolution de les lui offrir fut irrévocablement fixée.

Celui qui se propose d'exercer une action généreuse envers un de ses semblables, éprouve des sensations si exquises, qu'elles peuvent se sentir, mais très difficilement se peindre. On s'imaginera donc aisément que je passai la nuit sans pouvoir me livrer au sommeil, et que j'attendais le jour avec la plus vive impatience.